



IDÉES

À la recherche d'un monde sans armes nucléaires

Page B 5



PHILOSOPHIE

Darwin et l'immortalité de (l'idée de) Dieu

Page B 6

CAHIER
B

PERSPECTIVES



LARRY McDUGALL PRESSE CANADIENNE

L'exploitation des sables bitumineux, dont 70 % sont exportés aux États-Unis, est responsable de la moitié de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre du Canada.

Le plan Baird

Une politique qui repose sur un pari

Le gouvernement Harper est en train de jouer un vilain tour à la réputation du Canada sur la scène internationale

Le lancement du plan Baird sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada a donné lieu à une préparation psychologique aussi méticuleuse que s'il s'agissait du lancement d'une navette spatiale. Reste à déterminer si l'objectif consistait à informer ou à désinformer.

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Rarement aura-t-on vu efforts aussi grands que ceux consacrés à préparer l'atterrissage du plan national de réduction des émissions de GES du ministre fédéral de l'Environnement, John Baird.

D'abord, les étiquettes. Après 15 mois au pouvoir, tous les communiqués gouvernementaux sont encore coiffés de la fallacieuse appellation d'origine contrôlée «nouveau gouvernement conservateur». Et, contrairement aux prétentions du gouvernement Harper, il ne s'agit pas du «premier» mais du deuxième plan canadien dans ce domaine, le premier ayant été déposé au printemps 2005 par l'ancien titulaire d'Environnement Canada et chef actuel du Parti libéral, Stéphane Dion.

Le dépôt du plan Baird a été précédé d'une étude non signée, que le gouvernement avait basée sur l'atteinte des objectifs de Kyoto en huit mois. L'hypothèse de base de cette étude, qui aboutissait à un prix de 195 \$ la tonne, était évidemment fautive parce que le Canada a encore six ans devant lui pour atteindre ses objectifs et peut même bénéficier d'un délai additionnel avec un plan de rattrapage, sans pénalité, si ce plan est jugé crédible. Le premier plan canadien pouvait s'étaler sur au moins sept à huit ans et aurait pu profiter des prix internationaux du carbone, qui se situent autour de 15 à 20 euros, soit entre 22 et 30 \$CAN.

Il est surprenant de constater avec quelle duplicité l'étude apocalyptique de la semaine dernière a pu être diffusée de façon aussi peu critique par les médias canadiens. La véritable sanction économique est toujours celle du marché. Or, quand le premier plan fédéral de réduction des émissions de GES avait été publié, en 2005, les secteurs industriels de l'énergie, du pétrole et du raffinage des métaux n'avaient pas parlé de drame économique. Et les bourses continentales, qui s'émeuvent de la moindre petite bombe sur un pipeline irakien, étaient demeurées totale-

ment insensibles au plan fédéral de 2005, qui prévoyait d'atteindre les objectifs de Kyoto, quitte à ce que le trésor public achète les crédits... et revende les excédents. Quand le marché parle aussi clairement pendant un an, les économistes de service se disqualifient eux-mêmes.

Le plan Baird

Mais examinons ce plan de plus près. Il a pour objectif ultime de ramener en 2020 les émissions de GES du Canada à 20 % sous le niveau de 2006, ce qui devrait ramener les émissions à 627 mégatonnes (Mt) par rapport aux 784 Mt que nous avons émises l'an dernier.

Or le plan Baird n'exige d'ici 2020 que des réductions de l'intensité des émissions. Il écarte toute exigence de réductions nettes ou en chiffres absolus comme dans le premier plan fédéral. Il demande plutôt aux industries de réduire la quantité de combustible fossile utilisée pour chaque unité de production.

La réglementation fédérale exigera une réduction de 18 % de cette «intensité» pour 2012 et de 2 % par la suite, sous peine d'amendes si on réussit à prouver des infractions. Les nouvelles entreprises bénéficieront d'une exemption de trois ans et celles dont l'utilisation de combustibles serait incompressible n'auront ni à changer de procédés ni même à compenser leurs émissions par des achats. Ce cadeau inexplicable devient ainsi un droit de polluer permanent. En l'absence de plafond absolu des émissions globales, les autres entreprises pourront compenser par des efforts additionnels pour les «clauses grand-père» qu'on accorde aux pollueurs qui se déclarent impénitents.

Du moment que le ratio production-rejet en vigueur sera respecté, chaque entreprise pourra accroître en toute quiétude sa production et ainsi contribuer davantage au réchauffement du climat. Celles qui utiliseront moins de combustibles fossiles que prévu par les normes obtiendront des

«crédits» même si, en chiffres absolus, leurs émissions pourraient augmenter substantiellement. On comprend pourquoi le marché international, régi par les règles de Kyoto, n'accepte pas cette monnaie de singe.

En réalité, le plan Baird constitue un pur pari, car personne ne peut prédire sérieusement l'évolution de l'économie et de la productivité d'ici 2020, sauf peut-être les astrologues et les cartomanciens. En l'absence de plafonnement réglementaire des émissions, rien ne garantit en effet que l'objectif de réduction de 150 millions de tonnes sera réalisé. Il s'agit d'une projection, tout simplement.

La faute à qui?

Depuis leur élection, les conservateurs imputent à leurs prédécesseurs la responsabilité de la hausse des émissions de GES, qui dépassent actuellement les objectifs de Kyoto de 35 %. Un pari devenu impossible, disent-ils, d'où leur décision de baisser les bras dès leur élection et de prendre 13 ans pour les relever un peu. Là encore, les faits racontent une autre histoire.

L'essentiel de la réglementation du plan fédéral de 2005 était prêt au moment de l'élection des conservateurs. Le registre des émissions canadiennes était fin prêt lui aussi. La loi fédérale de l'environnement avait été amendée pour inclure les GES dans la liste des contaminants, ce qui devait permettre au gouvernement d'édicter par règlement les obligations de rapport et les modalités de reconnaissance, d'achat et de vente des crédits d'émissions, etc. Le gouvernement Harper n'avait en somme qu'à accélérer la mise en œuvre du plan gouvernemental pour mettre le Canada sur les rails de Kyoto. Il a plutôt stoppé le train et proposé de le remplacer par une fourgonnette.

Le budget pour atteindre les objectifs du premier plan s'élevait à dix milliards. Le plan Baird coûtera neuf milliards. La différence, c'est que pour un milliard de dollars de moins, le Canada se retrouvera en 2010 avec des émissions dépassant de 35 %, au mieux, le niveau de référence in-

ternational, soit celui de 1990. Avec le premier plan fédéral, il se serait rapproché de sa cible et aurait eu le temps de corriger le tir au besoin. Mais il aurait dû dépenser d'ici 2012 les dix milliards prévus alors que les neuf milliards du plan Baird seront dépensés d'ici 13 ans. Voilà peut-être l'objectif budgétaire du plan Baird. Reste à savoir ce que les conservateurs veulent faire de cet argent économisé sur le dos de la planète.

A dépense quasi égale mais étalée différemment, le plan Baird ne réalisera pas les objectifs de la première phase de Kyoto avant la fin de la deuxième phase (2012-20). En 2020, le Canada va se retrouver, selon les prévisions d'Ottawa, avec un niveau d'émissions supérieur de 11 % à ses objectifs de la première phase de Kyoto.

La politique du laisser-faire

Certains disent même que sa politique institutionnalise le laisser-faire, car sans politique réglementaire de réductions, uniquement sous la poussée des forces du marché, le taux d'efficacité énergétique du Canada — ou l'intensité de ses émissions — s'est amélioré de 47 % entre 1990 et 2004 alors que le plan Baird prévoit une amélioration de 26 % seulement entre 2007 et 2020. Cet objectif fédéral est probablement inférieur à un scénario de non-intervention gouvernementale, car les entreprises d'ici vont avoir tendance à adopter, par souci de compétitivité, les technologies moins énergivores que la course aux réductions des GES a fait émerger en Europe et en Asie.

Toutefois, cette politique canadienne qui s'aligne sur les tendances naturelles du marché va avoir pour conséquence très concrète d'expulser le Canada de l'effort concerté de lutte contre les changements climatiques, qui place plus de 180 pays signataires sous le chapeau de Kyoto. Le Canada va se retrouver dans le clan des États «voyous» environnementaux, avec les États-Unis et l'Australie. Il réserve ainsi un

Cette politique va avoir pour conséquence d'expulser le Canada de l'effort concerté de lutte aux changements climatiques

VOIR PAGE B 2: BAIRD

Nouveaux programmes - Automne 2007

Nous offrirons l'automne prochain de nouveaux programmes à temps partiel et cours du soir crédités conçus pour les professionnels ou pour ceux qui désirent entreprendre une nouvelle carrière :

- Diplôme et certificat en **Entrepreneurship**
- Diplôme en **gestion des Ressources Humaines**
- Diplôme en **gestion des Relations Publiques**
- Diplôme en **E-business**
- Diplôme en **gestion** (nouvelles spécialités)

Des séances d'information se tiendront la semaine du 14 mai au 688 rue Sherbrooke ouest, salle 1041.

Pour de plus amples renseignements :
www.mcgill.ca/conted-cms

La date limite pour présenter votre demande d'admission aux programmes :
1^{er} juin pour l'automne 2007



McGill
Centre d'éducation permanente

PERSPECTIVES

Irak: le plan de sécurité fonctionne-t-il?

Malgré le déploiement de quelque 17 000 soldats américains, 1586 personnes ont été tuées à Bagdad en deux mois



Jean Dion

On a tout notre temps pour attendre

Un individu qui n'est vraiment pas pressé a finalement dû se résoudre à cocher par un \checkmark la mention «métré à Laval» à la suite de l'inauguration du métro à Laval cette semaine.

«Je dois reconnaître que je l'ai fait la mort dans l'âme», a lentement déclaré l'individu en marge de l'événement. «J'étais prêt à attendre encore beaucoup. Mais que voulez-vous, le monde va vite. Trop vite. Pas étonnant que les gens se ramassent stressés en forme de véritables nerfs en boule. C'est d'ailleurs une maudite bonne chose que lorsqu'ils deviennent inélectablement malades de stress, ils soient obligés d'aller observer la peinture sécher à l'urgence. Ça leur apprend à faire preuve d'un peu plus de patience.»

La mention «métré à Laval» fait partie d'une liste que l'individu qui n'est pas pressé a confectionnée au fil des siècles et qui devrait inciter l'humain, lui si prompt à vouloir tout de suite, à se calmer considérablement le pompon.

«C'est bien l'humain, ça», a relaté l'individu par la poste. «Son mot préféré est «déguedine». Jamais content, et pressé de ne pas l'être. Vous aurez remarqué que l'humain dit tout le temps qu'il veut voir ça avant de mourir. Ce qu'il ne sait pas, le sot, c'est qu'en courant sans arrêt, il s'expose à un décès prématuré et diminue d'autant ses chances de voir ça. Il doit être aussi pressé de crever, ça ne m'étonnerait pas de lui. N'importe quoi en autant que ça se fasse là, là.»

Fidèle à ses principes, l'individu qui n'est pas pressé a longuement hésité avant de dévoiler sa liste, ce qu'il a ensuite pensé faire au compte-gouttes et avec un embargo qui n'en finit plus.

«Vous savez comment c'est, il suffit qu'on parle de quelque chose...», a-t-il dit avant de faire une pause. Après cette pause, il a ajouté: «... pour que ce quelque chose se produise.» S'est ensuivi un ajournement de la discussion.

Au terme de l'ajournement auquel est venu se greffer un moratoire doublé d'une trêve suspensive prise en délibéré, l'individu a mentionné qu'il ne voulait pas que ces quelques choses se produisent ou, du moins, pas dans un avenir prévisible. «Je crois qu'il est toujours possible de gossier et de taper encore plus qu'on ne le fait dans la réalité. Ça aide à prendre son temps», a-t-il fait valoir au ralenti, visiblement satisfait d'avoir réussi à passer un autre paragraphe entier à ne rien dire. «Surseoir, c'est ma vie. Je vais d'ailleurs vous faire une proposition. Je vous montre ma liste si vous conjuguez le verbe «surseoir» à tous les modes et à tous les temps sans faire de faute. Je vous laisse trente ans pour y penser, et on s'en reparle après dans le cadre d'un rendez-vous hypothétique dont les modalités restent à déterminer.»

Présentement en sabbatique, l'individu qui n'est pas pressé a enchaîné qu'il avait songé à créer la Troupe attentiste pour un report du délai (TARD), «un organisme anti-échanciers, anti-dates butoir, anti-heures de tombée et pro-sine die», mais il a bon espoir que celui-ci ne verra jamais le jour. «J'entretiens l'intime conviction qu'il se posera inévitablement des embûches qui empêcheront ou, à tout le moins, différeront pour la peine la réalisation effective de cet ambitieux projet. Je ne peux pas imaginer qu'on assiste à des progrès dans ce dossier, et encore moins à une conclusion», a épilé l'individu, qui a confié que le financement de l'entreprise, s'il devait probablement avoir lieu, se ferait par chèques post-datés.

Lorsque enjoint une nouvelle fois de présenter sa liste d'affaires qu'on nous annonce depuis des lunes et qui ont des chances infinitésimales de se concrétiser un jour, l'individu qui n'est pas pressé s'est employé, par mimétisme avec son objet d'étude de longue date, à temporiser. «Vous voulez vraiment que je vous la montre?», a-t-il répondu à la question, procédure classique, par une autre question.

«Vous êtes certain? Je pense que ça peut attendre.»

«Bon, OK d'abord. Il y a le métro à Laval, que j'ai finalement dû me résoudre à cocher d'un \checkmark la mort dans l'âme et dont il m'est loisible de dire que, compte tenu des circonstances, il est en tout état de cause, dans l'exacte mesure des possibilités...»

Aussitôt interrompu, l'individu qui n'est pas pressé est apparu heureux de pouvoir ainsi remettre à un moment ultérieur la poursuite décalée de sa phrase vers une fin problématique douteuse. Mais au terme d'un trop bref moment de répit, il a été forcé de constater que le temps était venu. «Bien sûr qu'il est venu, a-t-il interjeté, c'est moi qui l'ai invité. J'aime toujours avoir le temps avec moi.» Puis, menacé de représailles immédiates, il s'est mis à table, après avoir préalablement, et sans hâte, observé une période de réflexion.

«Dans ma liste, il y a le métro à Laval, que j'ai coché d'un \checkmark à mon corps défendant.»

Oui, on le savait un peu.

«Le prolongement de l'autoroute 30.»

«Le respect de l'environnement en général.»

«L'harmonie entre les peuples.»

«Un salaire minimum décent.»

«Un gouvernement à l'écoute des citoyens.»

«L'assainissement des finances publiques.»

«Un monde meilleur.»

«La réponse au rapport Malouf.»

«Le changement.»

«L'entrée du Québec dans la Constitution dans l'honneur et l'enthousiasme.»

«Une parade de la coupe Stanley sur la rue Sainte-Catherine.»

«L'élimination de la pauvreté.»

«Les conditions gagnantes.»

«L'application des recommandations formulées par le comité consultatif d'orientation du suivi des audiences.»

«Les produits alimentaires au goût amélioré.»

«Des gestes concrets.»

«La justice immanente.»

«La réforme du mode de scrutin.»

«Et, bien sûr, la fin de l'Histoire.»

L'individu qui n'est pas pressé a précisé qu'il comptait beaucoup d'autres éléments sur sa liste mais qu'il prendrait tout le temps nécessaire pour les étudier, les examiner, les décortiquer, les évaluer et les soupeser. En attendant, il a fait part de son intention de prendre des vacances hautement méritées, au cours desquelles il se rendra visiter les calendes grecques.

«Si je me rends, ce qui n'est pas encore fait», a-t-il conclu pour se rasséréner.

jdion@ledevoir.com

Quel printemps pour les Bagdadis? Le général David H. Petraeus, commandant des forces américaines en Irak, s'est donné jusqu'en août prochain pour juger des fruits de l'offensive militaire lancée en février pour tenter de pacifier Bagdad. Un peu plus de deux mois se sont écoulés depuis le lancement de cette opération dite de la dernière chance. État des lieux.

GUY TAILLEFER

«Des bombes sautent ici et là mais le plan de sécurité fonctionne», déclarait à la télévision un porte-parole du ministre irakien de la Défense quelques heures après l'attentat à la voiture piégée qui, début février, avait fait 130 morts dans le marché chiite d'al-Sadriya, à Bagdad. Il y a dix jours, un nouvel attentat suicide tuait au moins 140 personnes sur la place du même marché.

En remède à la déshumanisante banalisation statistique, le correspondant Sam Dagher, du *Christian Science Monitor*, un quotidien bostonien, s'est récemment rendu à al-Sadriya en compagnie de collègues irakiens pour voir de ses propres yeux comment les gens composent avec cette horreur. En périphérie du site où la déflagration s'est produite, la scène était celle d'une certaine normalité, rapporte-t-il. Les étals sont bien garnis, les marchands vendent leurs tomates et leurs laitues, les quartiers de viande sont accrochés aux vitrines des boucheries, les restaurants font rôtir les kebabs... On se croirait, écrit Dagher, dans n'importe quel marché d'Amman, du Caire ou de Damas.

La majorité de ceux tués il y a dix jours étaient de petits travailleurs du marché (salaire: environ 8 \$ par jour) montés à bord d'autobus pour rentrer chez eux, à Jamila, un quartier des bidonvilles de Sadr City.

Sur les lieux même de l'attentat, dit le correspondant, «panorama de destruction». L'explosion de la voiture a creusé un grand cratère. Jabr Saleh sanglote parmi les ruines de sa quincaillerie. Il montre l'autre côté de la place: «C'est la route qui va à al-Fadhil», une zone adjacente à majorité sunnite. «C'est de là qu'ils arrivent pour nous tuer.» Des soldats américains, dit-il, patrouillaient l'intersection deux heures avant le carnage.

Quels résultats, dix semaines après le déclenchement de l'«escalade» américaine? Le déploiement de quelque 17 000 soldats américains dans les quartiers de Bagdad les expose à une guerre de guérilla à laquelle ils sont mal préparés. Si les assassins sectaires ont sensiblement diminué, en partie parce que les milices et les insurgés, dit-on, se tiennent plus cois en attendant de voir si la résilience des Américains faiblira, les militants d'al-Qaïda continuent de faire violemment sentir leur présence. Les chiffres sur les assassinats n'en demeurent pas moins épouvantables: entre le 14 février et le 14 avril, 1586 personnes ont été tuées dans la capitale, indiquent des statistiques américaines, contre 2971 au cours des deux mois précédents.

«Le jury délibère. Mais personne parmi ceux que je lis ou à qui je parle, Américains, Britanniques ou Français, ne croit que l'apaisement relatif qu'on constate actuellement va durer bien longtemps ou que l'escalade sera en soi suffisante pour pacifier Bagdad et relancer le processus politique», affirme Charles-Philippe David, titulaire de la chaire Raouf-Dandurand, à l'UQAM.

Sunnites emmurés

Pan principal du plan de sécurité «Imposer la loi»: l'édification de hauts murs antibombes dans une dizaine de quartiers chauds, dont celui destiné à enclaver le quartier d'Adhamiya, le dernier qui soit entièrement sunnite sur la rive orientale et chiite du Tigre. Ces murs censés empêcher les affrontements ethnico-confessionnels sont considérés par les forces américaines comme «un des points stratégiques de base» du plan de sécurité. Leur existence a fait surface dans les médias cette semaine avec la polémique au sujet de la construction d'un mur de cinq kilomètres de long et de quatre mètres de haut autour d'Adhamiya.

La population locale a manifesté contre le mur et le premier ministre irakien Nouri al-Maliki a ordonné l'arrêt de sa construction.

Pourtant, note-t-on, les militaires américains et leurs homologues irakiens ont déjà érigé plu-



BOB STRONG REUTERS

Des soldats américains et irakiens patrouillaient hier dans le quartier de Mahmoudia, dans le sud de Bagdad.

sieurs centaines de kilomètres de murs autour des commissariats de police, marchés, écoles, hôtels, hôpitaux, médias, sans parler de la fameuse «zone verte» où se situent le siège du gouvernement et l'immense ambassade américaine. Ailleurs, on bloque les entrées des ruelles.

Sur le terrain, rapporte *Le Monde*, plusieurs sunnites se sont dits «rassurés» par le déploiement de soldats américains à l'intérieur ou autour de leurs quartiers au cours des dernières semaines. Ce qui inquiète, c'est que le jour où le mur d'Adhamiya aura été complété, les forces irakiennes, à 95 % chiites et infiltrées par des insurgés, recevront des Américains le contrôle des entrées et des sorties du quartier.

Ceci donne à penser que les murs de séparation sont moins destinés à aider les Irakiens qu'à protéger les soldats américains et à préparer leur retrait. Ce que croit M. David: «Ces murs à l'israélienne ne règlent rien fondamentalement. Ils servent à diminuer la violence ponctuellement pour faire croire que l'escalade fonctionne. Ils sont construits à des fins de consommation électorale américaine.»

Paralysie politique

Dix semaines plus tard, les résultats sont également mitigés sur le plan politique. Un autre des objectifs clés de l'offensive est de donner du temps au gouvernement Maliki afin qu'il progresse d'un point de vue politique dans trois domaines fixés par le gouvernement Bush: adoption d'une loi sur la distribution des revenus pétroliers entre les différentes régions, renversement de la politique de débaasification de l'État irakien et adoption d'une série d'amendements constitutionnels.

Fondément divisé, le Parlement a fait très peu de progrès en ces matières, en partie parce que celles-ci sont le résultat de pressions américaines. Beaucoup d'élus s'opposent à une loi sur le pétrole qui, dans les faits, se trouverait à céder la souveraineté de l'État dans ce domaine aux multinationales étrangères. Quand à la débaasification, elle est considérée comme une des pires erreurs que l'occupant ait commises depuis l'invasion, en 2003: tout le monde s'entend pour dire que la Maison-Blanche a nourri l'insurrection sunnite en chassant de leur emploi 140 000 membres du Parti Baas de l'ex-dictateur Saddam Hussein.

Plusieurs milliers de petits ex-baasistes, entrés au parti sous Saddam dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, ont pu retrouver leur emploi. Dans les faits, la nouvelle élite chiite n'a pas été longue à utiliser la débaasification pour servir ses ambitions et son désir de vengeance.

Le veto de M. Bush

Devant cette déliquescence, Américains et Irakiens n'arrêtent pas de se renvoyer la balle. Sous la pression de la majorité démocrate au Congrès, porteuse du sentiment antiguerre aux

États-Unis, la Maison-Blanche s'impatiente. «Le temps presse», a récemment déclaré, de passage à Bagdad, le secrétaire d'État américain, Robert Gates, en réclamant du gouvernement qu'il mette rapidement de l'ordre dans sa maison.

Des politiciens irakiens de toutes tendances jugent de leur côté que Washington tente de s'exhiber du borbier de la guerre sur leur dos. «Les Américains devraient tenir compte de la complexité de la situation en Irak et non pas seulement leur propre situation intérieure», a déclaré Mahmoud Othman, un député kurde indépendant.

Aussi, le ministre des Affaires étrangères, Hoshyar Zebari, a eu ces mots en réaction à la loi sur le retrait des troupes américaines en Irak, adoptée cette semaine par le Congrès démocrate — et auquel le président Bush opposera son veto: «Cela fait partie, fondamentalement, de la politique à Washington.»

Politicaillerie, en effet. Démocrates et républicains sont déjà en mode électoral alors que la présidentielle n'aura pas lieu avant novembre 2008. Le veto qu'opposera la semaine prochaine M. Bush à la loi du Congrès — qui approuve des crédits militaires additionnels de 124 milliards \$US pour l'Irak à la condition que la Maison-Blanche retire en six mois, à partir du 1^{er} octobre prochain, les troupes américaines — annonce un bras de fer partisan.

À vue de nez, l'écheveau semble pour l'instant très compliqué pour les démocrates, qui se divisent. Comment, pour eux, rester fidèles aux injonctions de leur électorat, qui veut voir les Américains se retirer d'Irak au plus vite, sans avoir à porter l'odieuse charge de priver les boys des fonds dont ils ont besoin?

Un groupe substantiel d'élus démocrates est catégoriquement opposé à l'octroi de fonds additionnels sans certaines garanties de retrait. Le Congrès ayant fait sa déclaration antiguerre, disent d'autres, il devrait accorder au président les fonds qu'il réclame sans poser de conditions. Entre les deux, certains proposent d'accéder aux demandes budgétaires de M. Bush pour quelques mois tout en faisant pression sur lui par d'autres moyens législatifs.

Dans l'immédiat, les démocrates ne s'empêcheront pas de faire tout le kilométrage partisan qu'il pourront avec leur loi de retrait. Ils le feront parvenir à M. Bush en début de semaine, en espérant le ridiculiser, afin que cela coïncide avec le discours victorieux qu'il a prononcé le 1^{er} mai 2003 à bord d'un porte-avions. Discours dans lequel le président, sous une immense bannière indiquant «Mission accomplie», annonçait la fin des principales opérations de combat en Irak.

Le début de la semaine donnera lieu à un autre coup de marketing sur le dos des Irakiens: paraîtra lundi une diatribe de 549 pages signée George Tenet, ex-directeur de la CIA. Un livre intitulé *At the Center of the Storm*, où M. Tenet dépêche le vice-président Dick Cheney, affirme que la Maison-Blanche a précipité le pays dans la guerre en Irak sans «débat sérieux» et dit son écœurément d'avoir servi de bouc émissaire à la présidence.

Le Devoir

BAIRD

SUITE DE LA PAGE B 1

enterrement de première classe à sa réputation de leader environnemental, patiemment élaborée depuis 20 ans, légèrement minée lors des négociations sur le protocole de Carthagène (OGM) mais reconfirmée lors de la conférence de Montréal, en décembre 2005.

L'impact de ce rejet de Kyoto frappera les entreprises d'ici de diverses façons. Certaines ne pourront plus transférer à leurs filiales canadiennes les crédits accumulés sur le marché européen, ou vice-versa. Nos entrepreneurs n'auront pas accès à ce marché de plus de 70 milliards dans trois ans. Faute d'incitatifs puissants ainsi que de vrais plafonds d'émissions, le Canada ne modernisera pas son parc industriel aussi rapidement que les pays engagés dans cette voie, lesquels, curieusement, n'ont encore subi aucune catastrophe économique sur le marché européen. Bien au contraire.

Mais en s'expulsant lui-même du protocole de Kyoto, le Canada privera aussi ses entreprises après 2012, quand son retrait de Kyoto sera avéré, de tout accès au Mécanisme de développement propre (MDP), qui ouvre la por-

te à des projets de réduction des émissions de GES à moindre coût dans les pays en développement. Les détenteurs de crédits de ces pays vont évidemment préférer vendre à fort prix sur les marchés réglementés plutôt que sur le marché de réductions virtuelles prévu au Canada. Quant au marché nord-américain, pour l'instant limité à des achats volontaires, la valeur des crédits y est de cinq à dix fois inférieure à celle des marchés réglementés.

Dans le premier plan canadien, le gouvernement fédéral imposait aux grands émetteurs une réduction de 45 Mt. Or aucune crise économique ou boursière ne s'est produite à la suite de l'annonce de ce plan, qui exigeait en cinq ans ce que les conservateurs ne prévoient même pas faire en 13 ans, sans résultat garanti. En effet, en étendant à toutes les entreprises canadiennes des réductions en intensité de 65 Mt, le secteur des grands émetteurs n'écope pas davantage que dans le premier plan gouvernemental, le groupe d'entreprises étant sensiblement élargi.

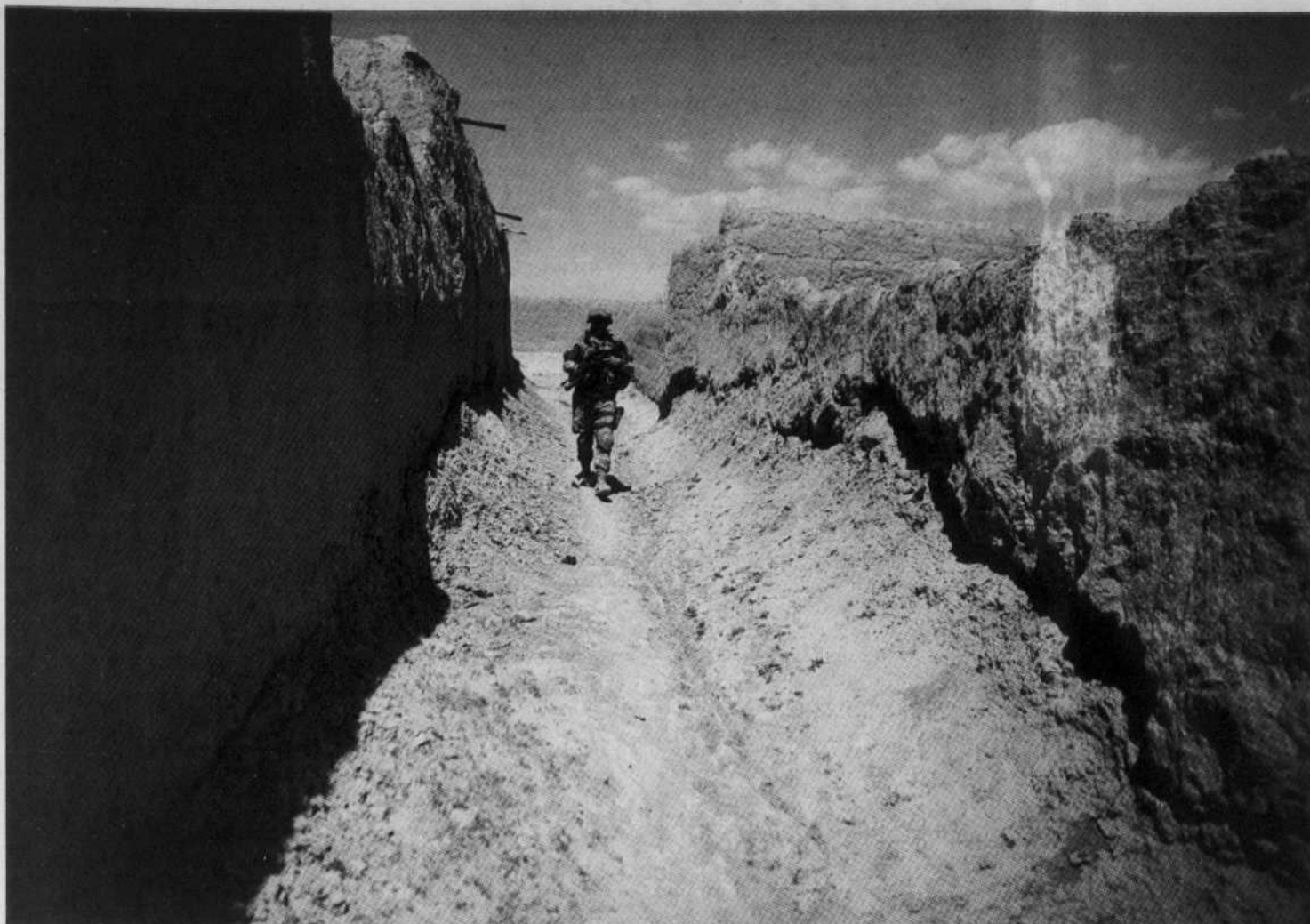
La différence cependant, c'est que de grandes pétrolières ne pourront pas devenir d'ici cinq ou six ans des vendeurs de premier plan de crédits sur le marché international

canadien, ce qui aurait été possible avec la séquestration du carbone. Cette technologie leur aurait en effet permis de dépasser amplement leurs objectifs et de vendre à fort prix sur un marché en croissance leurs excédents de performance environnementale. Certes, plusieurs auraient été obligés de payer plus cher pour produire proprement. Mais sur le plan des principes, l'économie s'assainit quand les externalités, comme les émissions de GES, sont intégrées dans les prix, ce qui devrait être l'article premier du catéchisme d'un vrai conservateur.

Force est donc de conclure que le gouvernement Harper est en train de jouer un vilain tour à son économie et à sa réputation par une politique d'intervention plutôt symbolique en pleine urgence planétaire. Une seule raison permet au bout du compte d'expliquer l'attitude des conservateurs: même s'ils affirment le contraire depuis quelques semaines, on peut légitimement penser qu'ils ne croient pas ou ne voient tout simplement pas, comme groupe, l'importance de l'enjeu environnemental en cause.

Le Devoir

PERSPECTIVES



GORAN TOMASEVIC REUTERS

Peut-on s'attendre à ce que du jour au lendemain l'Afghanistan puisse respecter les plus hauts standards en matière de droits des prisonniers?

Des principes aux politiques

Les cas de torture divulgués cette semaine ne sont pas les premiers accrocs du Canada aux droits de la personne

Les prisonniers afghans et la torture se sont retrouvés au cœur du débat politique fédéral cette semaine. Le gouvernement exige des preuves, mais les observateurs estiment que c'est là mécomprendre les mécanismes mêmes de la torture.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Qu'ont en commun les prisonniers afghans capturés par les soldats canadiens, Maher Arar, William Sampson, Adil Charkaoui et les cinq autres hommes frappés comme lui d'un certificat de sécurité, ou encore Bashan Singh Sogi, un réfugié retourné en Inde par Ottawa? Ils sont autant de preuves, déplorent les groupes de surveillance des droits de la personne, que le Canada prend de plus en plus à la légère les allégations de torture et ses obligations internationales à cet égard.

La controverse a éclaté cette semaine quand le *Globe and Mail* a déterminé que la majorité des prisonniers faits par le Canada en Afghanistan avaient été torturés une fois remis aux autorités locales. En participant à ces transferts, le Canada enfreint-il la Convention de Genève contre la torture qu'il a signée?

Si tous les groupes de défense des droits de la personne interrogés répondent par l'affirmative, tous se désolent de constater qu'il ne s'agit pas d'une première. Ce n'est, selon eux, que la plus récente manifestation de l'incapacité d'Ottawa (certains disent le refus) à prendre en compte les risques de torture dans ses décisions à caractère international.

«Il existe un écart entre les principes énoncés par le Canada par la signature de ces traités internationaux sur la torture et les politiques qu'on se donne et qui n'accordent pas force de loi à ces traités», soutient Janet Dench, du Conseil canadien pour les réfugiés. Le Canada, affirme-t-elle, n'a pas bonne réputation en la matière.

Le professeur de droit de l'Université d'Ottawa Amir Attaran renchérit. «Je suis stupéfait que les Canadiens croient avoir une bonne réputation en matière de droits de la personne. C'est une imposture! Nous nous leurrions! Je suis personnellement très critique, mais au moins, lorsqu'on est critique, on fait pression pour que les choses s'améliorent alors que quand on pense que ça va bien...»

Plusieurs constatent que la dégradation a commencé dans la foulée des attentats terroristes de 2001, plus particulièrement avec la décision-massive de la Cour suprême du Canada rendue en janvier 2002 concernant Manichavasagam Suresh, un homme visé par un certificat de sécurité. (Ce présumé terroriste tamoul ne fait pas partie des cinq personnes dont on entend le plus parler ces jours-ci. Il

est encore au pays 12 ans après l'émission de son certificat.)

La cour, dans un jugement unanime, décide alors qu'il devrait être possible de renvoyer une personne dans son pays d'origine même si cela comporte des risques de torture, et ce, pour des raisons de sécurité nationale.

«Nous n'excluons pas la possibilité que, dans des circonstances exceptionnelles, une expulsion impliquant un risque de torture puisse être justifiée», avaient écrit les magistrats. Mais ils prédisaient que «le résultat du processus de pondération [entre le besoin de sécurité et le respect des droits de la personne] sera rarement favorable à l'expulsion lorsqu'il existe un risque sérieux de torture».

Malgré ce caractère exceptionnel, le gouvernement canadien a depuis souvent évoqué le jugement Suresh pour réclamer l'expulsion d'indésirables se trouvant en territoire canadien.

«Le gouvernement canadien abuse de ce jugement», estime Joseph Allen, président de l'Association québécoise des avocats en droit de l'immigration (AQADI). Plusieurs intervenants abondent dans ce sens. Ils citent les cas récents d'Enrique Falcon Rios, un réfugié mexicain, et de Bachan Singh Sogi, expulsé en juillet dernier vers son Inde natale. Dans les deux cas, le comité contre la torture de l'ONU avait émis des avis à l'intention du Canada dont le pays a choisi de ne pas tenir compte.

«Je suis sidérée par l'insoutenable légèreté avec laquelle le Canada traite les avis du comité», lance Anne Sainte-Marie, d'Amnistie internationale.

Ne pas jouer les Thomas

William Sampson, ce Canadien emprisonné par l'Arabie saoudite pour avoir avoué sous la torture être l'auteur d'attentats terroristes, avait vertement critiqué le Canada pour sa piètre défense et son refus de croire aux mauvais traitements qu'il avait subis.

Faut-il rappeler le célèbre cas de Maher Arar, ce Canadien expulsé par les États-Unis en Syrie où il a été torturé? Pendant son incarcération, les politiciens à Ottawa assuraient la population qu'il était bien traité. L'ambassadeur canadien Franco Pillarella, parce qu'il n'avait pu voir de trace de torture sur l'homme au cours d'un entretien surveillé, avait refusé de croire que celui-ci subissait de mauvais traitements. Ce manque flagrant de perspicacité de la part d'un diplomate en poste dans un pays reconnu pour sa torture systématique de prisonniers lui a valu les foudres du juge Dennis O'Connor dans son rapport d'enquête.

«Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que les tortionnaires avouent leurs actes et autorisent les étrangers à faire des observations qui démontreraient sans l'ombre d'un doute que des actes de torture ont été commis», a écrit le juge. «Les responsables canadiens doivent faire preuve de plus de raffinement dans les évaluations», a-t-il ajouté, notamment en tenant compte des «antécédents d'un pays en matière de droits de la personne».

Pourtant, ce scepticisme fautif a été au cœur du discours du gouvernement conservateur cette semaine, à la Chambre des communes. «Je n'accepte pas les allégations sans évidence des talibans», a lancé Stephen Harper. Hier, le ministre Peter Van Loan, qui répondait au nom du premier ministre, a même lancé un défi aux libéraux: «S'ils ont quelque preuve que ce soit, qu'ils les mettent sur la table, maintenant.»

«Mais qu'est-ce que ça lui prend? Des corps sur le pas de sa porte? a lancé le professeur Attaran. On s'attaque à la torture en considérant les risques. On n'attend pas d'avoir des preuves de béton qu'il y a eu torture, car ces preuves existent rarement.»

Résurgence

La torture, autrefois si catégoriquement décriée — les pays qui la pratiquent ne s'en cachent-ils pas eux-mêmes? —, redevient acceptable dans certains cercles politiques et intellectuels. Aux États-Unis, le trio Alan Dershowitz, John Choon Yoo et Jay Bybee en a popularisé l'idée. Le premier, éminent professeur à l'université Harvard, a formulé la théorie, deux mois après les attentats terroristes de 2001, de la «ticking bomb». Si les autorités savent qu'une bombe a été activée quelque part et qu'un terroriste est en mesure de révéler son emplacement, il serait justifié de le torturer pour qu'il avoue.

Le professeur faisait valoir que les États-Unis pratiquent déjà la torture, par pays interposés, et qu'il préférerait que celle-ci soit balisée: par l'autorisation du président ou d'un juge de la Cour suprême. La torture pourrait impliquer l'insertion d'aiguilles — stérilisées! — sous les ongles du détenu.

«Je suis stupéfait que les Canadiens croient avoir une bonne réputation en matière de droits de la personne»

Les deux autres hommes, qui travaillaient alors au ministère de la Justice, ont été les auteurs, à l'été 2002, d'une note dévastatrice définissant la torture de manière très étroite et comme étant acceptable au nom du droit des États-Unis de se défendre. L'existence de cette note n'a été révélée que deux ans plus tard, quand M. Yoo fut retourné à l'enseignement et M. Bybee, fait juge.

Sans la cautionner, le criminologue Jean-Paul Brodeur inscrit cette philosophie dans un contexte de «conflits asymétriques», avec des forces militaires nationales faisant face à des groupes obscurs terroristes ou insurgés. Or, ajoute-t-il, «il y a une constante absolue dans tous les conflits: c'est le mimétisme. Pris dans une spirale de l'atrocité, les ennemis s'imitent les uns les autres.» Et devant un ennemi prêt à se faire exploser au milieu d'une foule d'innocents, l'adversaire occidental se sent des envies de laisser ses principes au vestiaire.

Anne Sainte-Marie acquiesce, mais elle y voit surtout «un désarroi devant le terrorisme». Le lieutenant-colonel à la retraite Rémi Landry, aujourd'hui chercheur à l'Université de Montréal, met quelques bémols. Cet apparent fléchissement concorde aussi avec une complexification des conflits modernes, aux contours plus flous. Contrairement à ce qui se passait lors de la Deuxième Guerre mondiale, avec les bons et les méchants utilisant l'Europe comme arène, le Canada se trouve en Afghanistan à l'invitation du gouvernement de ce pays. Il y joue un rôle d'appui. Les prisonniers faits par le Canada sont-ils vraiment les siens, lui qui n'est pas interpellé par ce conflit, ou sont-ils ceux de l'Afghanistan, souverain dans ses agissements?

Comme le soulignait le député conservateur Wajid Khan, un ex-militaire pakistanais qui connaît ce coin du monde, l'Afghanistan part de loin, avec ses burkas et ses conditions de vie moyenâgeuses. Il se demandait si on pouvait vraiment s'attendre à ce que, du jour au lendemain, ce pays puisse respecter les plus hauts standards en matière de droits des prisonniers. «Peut-on garder les choses en perspective?»

Le Canada n'est pas le seul à se poser ces déchirantes questions. Comme le rappelle Rémi Landry, les autres pays engagés en Afghanistan ont peut-être le droit de visiter leurs prisonniers, mais cela ne garantit pas l'absence de torture.

En matière d'immigration, Joseph Allen estime qu'une nouvelle approche est peut-être nécessaire. Le Canada, rappelle-t-il, impose ces jours-ci un procès à un présumé génocidaire rwandais en vertu d'une loi adoptée en 2000, permettant de juger ici des exactions commises à l'étranger. «Peut-être pourrions-nous faire la même chose avec ceux qu'on soupçonne de terrorisme au lieu de les retourner là où on craint qu'ils soient torturés.»

Le Devoir



Michel David

Jouer son va-tout

La façon dont André Boisclair s'emploie à entretenir la chicane avec les militants péquistes de la région de Québec est très suspecte. Il a un «vrai conflit» avec eux, insiste-t-il. «Je persiste et je signe.» Cela relève de la provocation.

Il est vrai que M. Boisclair a subi plusieurs rebuffades lors des assemblées d'investiture. Les candidats qu'il privilégiait ont été battus ou ont préféré s'abstenir plutôt que de se retrouver au centre d'une guéguerre intestinale.

Un jour ou l'autre, le PQ devra bien donner à son chef le moyen de caser quelques vedettes sans créer de psychodrame, comme cela se fait dans tous les partis. En attendant, les militants de Québec ont agi en parfaite conformité avec les statuts. Quand on a conduit son parti à une défaite aussi cuisante que celle du 26 mars, la décence devrait interdire de chercher des boucs émissaires.

D'ailleurs, rien ne permet de croire que ses préférés auraient obtenu de meilleurs résultats. Les succès de l'ADQ démontrent bien que la qualité des candidats a plus que jamais été un facteur négligeable.

Le président régional du PQ, Edwin Bélanger, a parfaitement raison de croire que M. Boisclair cherchera à retarder le plus longtemps possible le moment où il devra se soumettre à un vote de confiance. Plutôt que de se perdre en interminables discussions sur le chef alors qu'il voudrait parler de souveraineté, M. Bélanger a préféré claquer la porte.

Malgré les regrets qu'il a exprimés hier, M. Boisclair n'était sans doute pas si fâché de le voir partir. Il se défend bien de chercher à faire le ménage, mais le grand problème de ses prédécesseurs a toujours été que les «purs et durs» ont préféré rester, quitte à plier temporairement l'échine, en attendant le moment de pouvoir relever la tête.

Le chef du PQ assure qu'il ne mène pas une bataille personnelle mais qu'il est profondément convaincu de la nécessité d'une réorientation fondamentale. En réalité, les deux sont indissociables. Cette réorientation, qu'il souhaitait depuis longtemps mais à laquelle il avait renoncé pour devenir chef, est maintenant la seule chance qu'il conserve de le demeurer, même si elle paraît bien mince.

Il faut le croire quand il dit se sentir plus libre que jamais. Il va jouer son va-tout. Il n'aura pas d'autre choix que d'en appeler d'une manière ou d'une autre à la base du PQ pour contrecarrer les éléments plus radicaux qui peuplent les instances.

Sa remise en question du programme ira évidemment bien au-delà du simple renvoi du référendum aux calendes grecques.

D'un point de presse à l'autre, M. Boisclair cherche sans cesse de nouvelles façons d'indiquer, sans le dire explicitement, que la souveraineté exigera certains détours, même si elle demeure l'objectif ultime.

Quand il affirme qu'«il importe d'aller chercher plus de responsabilités et plus de pouvoirs», tout le monde peut comprendre qu'il ne se situe plus dans la perspective d'une rupture à court terme avec le Canada.

Il a bondi hier quand un collègue lui a prêté l'intention de ressusciter l'«affirmation nationale» de Pierre Marc Johnson. Certaines expressions sont proscrites au PQ. Comme l'expliquait jeudi un de ses proches conseillers, M. Boisclair a plutôt «une approche plus pragmatique».

Au départ, il avait pensé annoncer ses couleurs rapidement, en prévision de la conférence nationale des présidents, dont les statuts du parti prévoient la tenue 60 jours après les élections générales afin de faire le bilan de la campagne électorale. Hier, il a indiqué qu'il fera connaître ses orientations «en temps et lieu», mais ce ne sera pas avant l'automne.

Il faut dire que la conférence des présidents a également le pouvoir de devancer la date prévue pour la tenue d'un congrès national. En principe, le prochain congrès est prévu pour 2009. Il semble douteux que les militants péquistes puissent patienter aussi longtemps, mais M. Boisclair n'a aucun intérêt à fournir une raison de précipiter les choses.

M. Boisclair doit au préalable mesurer la marge de manœuvre dont il pourra disposer au sein de son caucus, sans lequel il court à l'échec. Il a qualifié de «science-fiction» les informations selon lesquelles seulement quatre de ses 40 députés le soutiennent de façon inconditionnelle. Tous ceux qui jugent prématuré de soulever publiquement la question du leadership n'ont cependant pas dit qu'elle ne posait pas.

Il lui faudra aussi compter avec les «éléphants» du PQ. A deux reprises, M. Boisclair a sérieusement écorché son prédécesseur, Bernard Landry, à qui il a reproché d'avoir laissé le congrès de juin 2005 adopter une position intenable sur la tenue d'un référendum simple pour sauver son leadership.

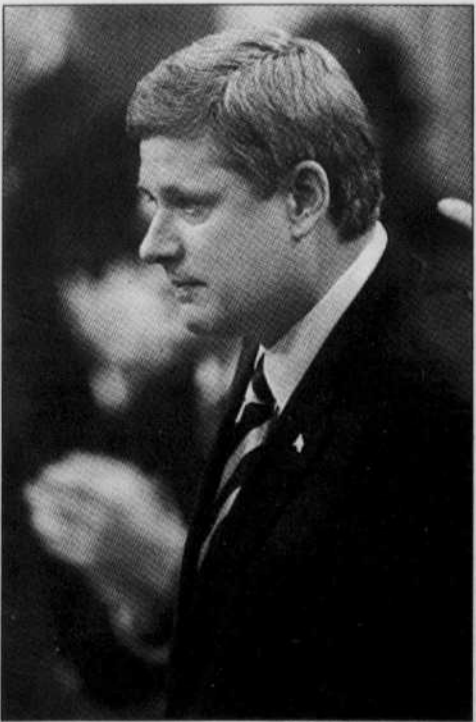
Présent à la cérémonie d'assermentation des députés péquistes, mercredi, Jacques Parizeau s'est refusé à tout commentaire, mais il est difficile d'imaginer que l'ancien premier ministre demeurerait silencieux si M. Boisclair tentait de ramener le PQ à une position qui rappellerait celle de Pierre Marc Johnson.

Il y a déjà longtemps que Jean Garon est en rupture avec le PQ, mais personne n'a jamais douté de la ferveur souverainiste de cet ancien ministre, même s'il était demeuré fidèle à René Lévesque à l'époque du «beau risque».

Cette semaine, M. Garon a tenu des propos étonnants sur les ondes de Radio-Canada. «Je pense qu'aujourd'hui, on peut faire autant la souveraineté par l'intérieur que par l'extérieur. La question se pose différemment maintenant.» Selon lui, en coalisant le Québec autour des revendications du rapport Allaire, Mario Dumont pourrait ouvrir une nouvelle avenue vers la souveraineté. Parmi les anciens fidèles de M. Lévesque, plusieurs réfléchissent actuellement dans les mêmes termes.

Dans l'entourage de M. Boisclair, on est bien conscient du risque d'explosion que comporte une révision aussi fondamentale du programme, mais l'implosion qui menace le PQ serait encore pire. «Au moins, après une explosion, il reste des morceaux.»

mdavid@ledevoir.ca



CHRIS WATTIE REUTERS

Le gouvernement Harper a louvoyé cette semaine dans le dossier des prisonniers afghans.

ÉDITORIAL

Oui à la guerre,
non à Kyoto

Le premier ministre Stephen Harper est un homme cohérent. Ce n'est donc pas parce qu'il a remplacé Rona Ambrose par John Baird à l'Environnement qu'il a changé d'idée au sujet du protocole de Kyoto. Le dernier plan de lutte contre le réchauffement du climat présenté jeudi le confirme: le jour où le Canada remplira ses engagements, les poules auront des dents.

Le plan fédéral, annoncé dans la confusion après que le discours du ministre eut été acheminé par erreur à l'opposition, nous rappelle que le gouvernement Harper est toujours fidèle à sa conviction que le protocole de Kyoto est une absurdité. D'ailleurs, nulle part dans le document est-il seulement fait mention du protocole.

Sur le fond, au lieu de ramener les émissions de gaz à effet de serre (GES) à un niveau de 6 % inférieur à celui de 1990 d'ici 2012, les conservateurs s'engagent à atteindre une cible inférieure de 20 % à la situation actuelle, et ce, d'ici 2020. La différence entre les deux scénarios est importante puisque, même en atteignant sa nouvelle cible, le Canada émettrait, huit ans trop tard, encore 11 % de GES de plus que ce à quoi la Chambre des communes s'était engagée du temps de Jean Chrétien.

Le plan conservateur touche tout le monde, à des degrés divers. On n'en connaît que les grandes lignes pour le moment, mais on sait que l'industrie de l'automobile sera soumise à des normes plus rigoureuses à partir de 2011, que les fabricants d'électroménagers devront accroître l'efficacité énergétique de leurs produits et que les ampoules à incandescence seront bannies de nos maisons... Pendant ce temps, le nombre de voitures sur les routes aura continué d'augmenter et l'extraction de pétrole des sables bitumineux aura fait exploser les émissions canadiennes de GES.

En fait, si le pays s'est tant éloigné de ses engagements au lieu de s'en rapprocher depuis la ratification de l'accord, c'est que l'économie canadienne n'a pas ralenti, ce qui est bien, que l'Ouest du pays a accru sa production de pétrole et que les conservateurs, comme les libéraux avant eux, n'ont pas eu le courage de s'attaquer de front au problème en forçant les grands émetteurs industriels à respecter des plafonds au-delà desquels ils auraient eu à payer une taxe du carbone.

Aujourd'hui, le plan conservateur attend de ces grands émetteurs responsables de plus de la moitié des émissions de GES qu'ils contribuent à la réduction d'à peine plus de 60 des 150 mégatonnes de gaz d'ici 2020. Pis, ces entreprises, telles les pétrolières dont les marges bénéficiaires fracassent des records, pourront éviter de réduire leurs émissions en achetant des crédits ici même au pays ou en investissant dans les pays en développement. De toute façon, comme le plan ne leur fixe aucun plafond mais leur demande plutôt de polluer moins par unité supplémentaire produite (ce qu'on appelle la règle de l'intensité), on peut d'ores et déjà prévoir que le Canada ne respectera même pas ses nouveaux objectifs à l'horizon 2020. Et s'il les respecte, ce sera parce qu'on aura mis les contribuables à contribution en leur demandant d'assumer par leurs impôts la plus grande partie des dépenses d'investissement des grandes sociétés.

Par-delà les pourcentages, deux principes sont en cause dans cette orientation politique défaitiste adoptée par le gouvernement conservateur. Le premier touche à la réputation du Canada sur la scène internationale. De tous les pays qui ont ratifié l'accord de Kyoto, le Canada est aujourd'hui le seul à renier formellement ses engagements. Pourtant, n'est-ce pas le même gouvernement conservateur qui se dit si soucieux d'être perçu comme «un leader» du monde contemporain... en matière militaire? N'est-il pas pour le moins contradictoire et choquant de passer pour les cancre de la classe quand vient le temps de contribuer à la mesure de nos capacités, sans plus, à une cause aussi essentielle que cette lutte contre le réchauffement de la planète?

Le second principe découle du premier: comment un pays aussi développé que le nôtre, grand producteur et non moins grand consommateur d'énergie, peut-il se montrer aussi peu conséquent lorsque vient le temps de corriger un problème dont les siens sont parmi les premiers à payer le prix fort? Ne l'oublions pas, si les modèles de prévision s'avèrent, les régions nordiques seront durement touchées par diverses manifestations du réchauffement planétaire. Les économies que nous croyons faire aujourd'hui en retardant le moment de nous engager risquent de se transformer en dépenses astronomiques à plus ou moins long terme.

Décidément, ce gouvernement maintient le cap sur son programme. Pour une fois, on ne lui en demandait pas tant.

j-rsansfacon@ledevoir.com



Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

David contre Goliath

À la suite de l'étude controversée prédisant une récession économique sans précédent après l'application du protocole de Kyoto, l'environnementaliste très connu David Suzuki déploie ses armes. Ce scientifique, d'une intégrité et d'un engagement écologique que nul ne conteste, se présente comme le leader de la protection de l'environnement et de la survie de l'humanité.

«Je pense que nous sommes responsables de crimes contre les générations futures. [...] Le rapport Stern a dit que si nous ne faisons rien, l'effet de serre détruira 20 % de notre économie au cours du prochain siècle. [...] C'est plus que la Deuxième Guerre mondiale», a-t-il déclaré. Ces simples phrases représentent à elles seules l'incohérence de l'étude financée, évidemment, par les compagnies pétrolières proches des conservateurs.

Finalement, le ministre Baird s'avère encore pire que l'ancienne ministre déchue, Rona Ambrose. Les conservateurs voulaient remonter la pente environnementale dans l'opinion publique mais ils ont encore une fois raté leur coup. On ne change pas sa nature d'un claquement de doigts. Les profits à court terme pour les pétrolières sont toujours préférables, car on doit maintenir la courbe des profits à la hausse en tout temps, à l'avantage des actionnaires, ainsi que le prônent les grands prêtres de l'économie.

David Suzuki, qui déposera bientôt une pétition de 30 000 noms au premier ministre Stephen Harper, évoque même l'idée de recours en justice contre les compagnies polluantes. C'était le temps que quelqu'un se lève et parle, et lui l'a fait! Devant une machine politico-industrielle bien huilée qui a des moyens financiers illimités, un homme seul se lève devant le géant, tel David contre Goliath.

Jimmy St-Gelais

Saint-Jérôme, le 27 avril 2007

Le discours anti-écologie

Le Jour de la Terre a été l'occasion d'une

grande marche en faveur du traité de Kyoto le 22 avril à Montréal. De telles manifestations populaires, louangées par une grande partie de la population, engendrent toutefois un nouveau discours, celui des anti-écologues, qui se sentent obligés de dénoncer les précheurs écologues en ne se privant pas d'occuper les tribunes publiques dans ce but. Ces chroniqueurs nouveaux genre sont une minorité pour l'instant, mais vont-ils prospérer au rythme croissant du réchauffement de la planète?

Pourtant, il me semble qu'on doit reconnaître le bien-fondé de telles manifestations populaires. Oui, parfois, c'est granole et même têtueux! Oui, c'est racoleur et à la limite du bon goût à d'autres occasions. Et puis? Quand des fonctionnaires descendent dans la rue pour se plaindre de leurs piètres conditions de travail avec leur salaire de 85 000 \$ par année, vous ne pensez pas que cela peut sembler exagéré? Chacun à sa cause et chacun à le droit de descendre dans la rue pour revendiquer. On est au Québec, dans une société encore libre et démocratique. Rien, absolument rien ne viendra contredire la bonne foi et le bien-fondé des manifestations écologues. Pour le fond, les «écologues granolés teneurs de pancartes» ont raison. Alors, pour ma part, ils peuvent bien descendre dans les rues tant qu'ils voudront: pas de problème. On en est rendu à un point critique du côté de l'écologie mondiale, et toute forme de manifestation, qu'elle soit farfelue, granole ou musclée, sera la bienvenue pour défendre la cause verte sur la Terre. Mais attention: n'usons pas de violence. Faudra-t-il en venir à l'écoterrorisme pour faire avancer les choses? Je ne le souhaite pas. En attendant, si l'écopacifisme peut faire bouger nos décideurs, tant mieux.

Yvan Giguère
Saguenay, le 26 avril 2007

La chance aux... politiciens

Qu'avez-vous, Québécois, contre vos premiers ministres? Aussitôt qu'ils ne font plus votre affaire, vous les jetez comme une vieille chaussette. Pendant ce temps là, le train pas-

se... Donnez donc la chance au coureur. M. Boisclair est jeune et éloquent, il se présente bien et s'exprime bien. Il a peut-être des idées nouvelles, écoutez-le un peu.

J'espère que cela n'a rien à voir avec son orientation sexuelle? Je fais confiance aux Québécois, c'est un peuple ouvert, il me semble. Le Québec est pour nous un endroit privilégié. Nous aimons découvrir vos villages pittoresques et le Vieux-Québec est pour nous une mine de découvertes.

Une inconditionnelle de votre grand Québec qui habite l'autre bord de la belle baie des Chaleurs,
Rose Marie Boudreau Robichaud
Petit-Rocher (N.-B.), le 26 avril 2007

La schizophrénie
de la droite française

Tous les ténors de la droite française semblent se réjouir de la prétendue déconfiture du Front national, un parti d'extrême droite qui n'a cessé de monter depuis 1974. Avec 11 % des voix alors qu'il en avait presque obtenu 17 % en 2002, le FN et sa politique ne seraient plus en état de nuire.

Or rien n'est plus faux. Le mérite de Jean-Marie Le Pen et consorts, c'est précisément d'avoir réussi à imposer leur salade «sécuritaire» et «antimigratoire» comme étant des priorités politiques incontournables de la droite. L'habileté de leur compère Nicolas Sarkozy, c'est de l'avoir saisi au vol — pardon pour le jeu de mots — grâce à sa remarquable manipulation du pouvoir médiatique. Dans ces conditions, à quoi sert-il de voter pour du bois mort quand, de toute la jeunesse de sa cinquantaine, ce même Sarkozy offre à la France qui a peur la fermeté, voire l'autoritarisme, dans la gestion de ses problèmes de sécurité et d'immigration?

La grandeur de la tolérance et de la démocratie française est loin, très loin d'être sauvegardée par le recul du FN au premier tour.
Denis Langlois
Montréal, 22 avril 2007

REVUE DE PRESSE

Conservateurs au pilori

Manon Cornéliier

Les conservateurs de Stephen Harper n'avaient visiblement pas prévu le coup. Ils savaient fragile l'appui des Canadiens à la mission en Afghanistan, mais ils ne pensaient visiblement pas que le sort réservé aux prisonniers remis par les soldats canadiens aux autorités afghanes les plongerait dans la pire crise qu'ils aient connue depuis leur prise de pouvoir. Le premier ministre a d'ailleurs dit que ce ne sont que de présumés talibans, après tout, lorsqu'il a réagi aux révélations du *Globe and Mail* selon lesquelles ces détenus disent avoir été torturés et maltraités une fois entre les mains afghanes.

L'indignation est unanime à travers le pays, tous les journaux ayant décrit la succession de mensonges et de demi-vérités servis par le gouvernement Harper dans ce dossier. Voilà un gouvernement «qui a fait preuve, au mieux, d'aveuglement volontaire et qui, au pire, a accepté les sévices faits aux prisonniers», dénonce le *Times Colonist*, de Victoria, qui craint maintenant pour la sécurité des troupes canadiennes sur le terrain. Comme presque tous les quotidiens, le *Times Colonist* estime que, peu en importe la raison, le gouvernement Harper mine «l'honneur du pays et de la mission». Le *Chronicle-Herald*, de Halifax, juge pour sa part que «la naïveté feinte des conservateurs [...] ne sert en rien le Canada, ses idéaux et ses buts». Le quotidien n'accorde aucune crédibilité aux démentis de Harper. Il convient qu'instaurer la règle de droit dans un pays comme

l'Afghanistan demande du temps, mais il déplore les tentatives du gouvernement de minimiser les atteintes aux droits de la personne.

Selon le *Globe and Mail*, le Canada ne peut jouer la carte de l'ignorance. Le gouvernement avait un rapport interne qui décrivait les risques de torture dans les prisons afghanes, une situation déjà documentée par d'autres gouvernements et organisations. «Il savait à quoi s'attendre et avait par conséquent une obligation encore plus grande de prendre des précautions pour protéger les prisonniers transférés.» Mais le Canada n'a rien fait ou presque. Pis, le gouvernement a tenté de jouer la carte de l'innocence, dénonce le quotidien.

Droits ou mission

Le *Edmonton Journal* s'insurge contre ceux qui disent que la torture fait partie de la vie en Afghanistan. «Cela équivaut à admettre que les Canadiens se battent et meurent pour peu de chose dans une guerre impossible à gagner.» Pour ce journal, une solution serait de menacer de se retirer d'Afghanistan si le régime en place ne fait rien pour corriger la situation. Le *Vancouver Sun* et le *National Post* reprennent cette solution, notant que le Canada est en Afghanistan à la demande, entre autres, du gouvernement Karzaï et dans le but d'aider à la mise en place d'un État de droit.

Convention internationale ou pas, écrit le *Post*, le Canada a «l'obligation morale de s'assurer que les

prisonniers qu'il transfère ne soient pas soumis à la torture par la suite. Être à l'abri de la torture est un droit humain fondamental qu'on se doit de protéger pour quiconque tombe sous notre responsabilité». Les observateurs canadiens doivent avoir accès aux détenus. «Nous devons en faire une condition pour maintenir nos troupes dans le pays de M. Karzaï», conclut le quotidien.

La presse



du Canada

Le *Winnipeg Free Press* pense que, faute de garanties, le Canada et ses alliés de l'OTAN n'auront d'autre choix que d'envisager de construire leur propre centre de détention. Le *Star-Phoenix*, de Saskatoon, et le *Toronto Star* recommandent plutôt de négocier une nouvelle entente plus musclée, similaire à celle conclue par les Pays-Bas et qui leur permet d'assurer le suivi des prisonniers.

Crise de confiance

Dans le *Toronto Star*, le chroniqueur James Travers estime que le problème des prisonniers découle du manque de supervision civile de la mission militaire, ce qui a permis aux hauts gradés de mener leurs affaires à leur façon, de conclure des accords commodes pour eux mais dépourvus des garde-fous exigés par nos obligations internationales. Ce scandale, au dire de Travers, équivaut à une «coulée d'acide» sur l'appui des Canadiens à la mission. Dans un second texte, il dit voir dans cette affaire une preuve d'usure de ce «nouveau gouvernement», qui se bute sans arrêt à un mur de méfiance. Lawrence Martin,

dans le *Globe and Mail*, conclut aussi que cette affaire est en train de se transformer en véritable scandale, non pas à cause des dérapages, mais bien parce que le gouvernement a tenté de camoufler la vérité. Et le premier ministre ne peut s'en laver les mains, lui qui est reconnu pour tout contrôler. Selon Barbara Yaffe, du *Vancouver Sun*, le premier handicap de Harper est justement son incapacité à inspirer la confiance, et cette affaire ne vient rien arranger.

Margaret Wente, du *Globe and Mail*, se démarque, affirmant que «le mauvais traitement des détenus est une conséquence morale incontournable de la guerre». Elle s'étonne de la surprise de tout le monde. Les soldats canadiens font la guerre et n'ont pas les moyens d'aller au combat et en même temps de garder les prisonniers. Mais elle convient qu'une guerre comme celle-là ne se gagne pas sur le terrain mais au Canada, dans l'arène de l'opinion publique, et que cette affaire est un désastre à cet égard. Pour elle, toutefois, les vraies questions demeurent: pourquoi sommes-nous en Afghanistan et pouvons-nous gagner? Elle est persuadée que le Canada ne trouvera pas plus de réponses à ces questions que les Américains au Vietnam et en Irak. Rebâtir une nation est pratiquement impossible, surtout qu'on ne sait même pas si les Afghans veulent de la société juste qu'on leur promet, affirme Wente. «Plus le temps passera, plus nous aurons l'impression que tout le sang et les ressources dépensés sont comme de l'eau versée dans le désert», conclut-elle avec pessimisme.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Dans l'esprit de Vimy

À la recherche d'un monde sans armes nucléaires

ROMÉO A. DALLAIRE
Lieutenant général et sénateur

Les Canadiens se sont [récemment] unis dans une commémoration aussi profonde qu'émouvante du sacrifice et du courage dont nos soldats ont fait preuve il y a 90 ans lorsqu'ils ont pris d'assaut et occupé une colline de France jugée impenable. La crête de Vimy constitue aujourd'hui un symbole national de détermination et de solidarité: c'est la preuve que les Canadiens ne craignent pas de s'attaquer à des obstacles en apparence insurmontables pour réaliser un objectif important pour la défense d'une noble cause.

En 1914 et de nouveau en 1939, c'est une menace à la démocratie et à la liberté qui a mené de jeunes gens à s'arracher à leur vie quotidienne pour combattre et mourir dans des pays lointains. Les enjeux étaient importants, et c'est sans hésitation que le Canada a répondu à l'appel. Aujourd'hui, par l'entremise de nos forces armées, nous défendons la même cause en Afghanistan.

Toutefois, en 2007, à un moment où les armes nucléaires peuvent détruire l'humanité elle-même, il est difficile d'imaginer des enjeux plus sérieux ou une cause plus urgente à défendre. Les Canadiens de tous les âges doivent de nouveau s'inspirer de l'engagement, de la générosité et du courage qui ont permis au monde d'échapper aux ténèbres qui le menaçaient.

Pour beaucoup, la menace des armes de destruction massive et la possibilité d'un holocauste nucléaire a semblé s'atténuer avec la fin de la guerre froide, au début des années 90. Nous devons nous rendre compte que ceci n'est pas le cas et comprendre que le fait de s'accrocher à cette illusion est peut-être plus dangereux que l'équilibre de la terreur qui régnait lorsque les deux superpuissances cherchaient à s'intimider l'une l'autre. Nous vivons aujourd'hui dans une fausse sécurité.

Danger nucléaire

Nous sommes constamment sous la menace de quelque 27 000 armes nucléaires, dont près de 10 %, soit environ 2500, peuvent être lancées en moins de 30 minutes. Le nombre d'États disposant d'armes nucléaires risque de dépasser de loin les huit ou neuf qui en possèdent déjà, ce qui pourrait déclencher de nombreuses courses régionales aux armements nucléaires. Plus de 30 pays, dont le Canada, appartiennent à des alliances pour la sécurité dépend, au moins en partie, d'armes nucléaires. L'essai mené par la Corée du Nord le 9 octobre 2006, l'incertitude entourant le programme nucléaire iranien ainsi que le risque de terrorisme nucléaire posent de graves défis pour la sécurité.

Un des signes révélateurs du danger nucléaire réside dans le changement radical d'attitude de plusieurs éminents protagonistes américains de la guerre froide, aussi bien républicains que démocrates. D'après un récent article du *Wall Street Journal*, George Shultz, William Perry, Henry Kissinger et Sam Nunn se sont élevés contre le mythe de la dissuasion nucléaire et ont lancé un appel en faveur de l'abolition «des armes les plus suicidaires, les plus génocidaires et les plus destructrices pour l'environnement».

Des Prix Nobel de la paix ont appuyé un appel international à la réduction de la menace nucléaire. Les sommités du monde scientifique conviennent qu'à moins d'un changement d'attitude, un incident nucléaire accidentel ou délibéré est inévitable. Il n'y a pas de doute que nous avons à plusieurs reprises échappé de peu à un holocauste nucléaire dû à une erreur informatique ou humaine. Dans un geste symbolique, les experts atomistes ont avancé en janvier dernier les aiguilles de l'«horloge du jugement dernier» à 23h55 pour indiquer que le monde



ARCHIVES REUTERS

Il faut inventer une nouvelle forme de sécurité dans laquelle l'humanité peut progresser sans constamment craindre d'être annihilée. Ci-dessus: la ville de Hiroshima.

se rapproche d'une apocalypse nucléaire.

Comme j'ai pu le constater au Rwanda, le génocide à la machette est un spectacle terrifiant. Au Darfour, nous assistons à un génocide au ralenti causé par la famine, la maladie et le banditisme. Mais ces deux horribles crimes contre l'humanité peuvent nous sembler de moindre importance comparativement aux millions d'êtres humains qui mourraient instantanément dans une explosion nucléaire et aux centaines de millions — et peut-être même aux milliards — de personnes qui succomberaient par la suite aux effets des radiations, des retombées nucléaires et du cataclysme environnemental qui en découlerait. Le réchauffement de la planète en serait considérablement accéléré. L'espèce humaine pourrait bien s'éteindre. Les armes nucléaires constituent l'affront ultime aux droits de la personne.

Arrêter la dérive

Aussi horribles et tragiques que puissent paraître les conditions postnucléaires, nous devons comprendre qu'elles sont possibles et agir maintenant pour les prévenir. A titre d'importante puissance moyenne, le Canada a un rôle crucial à jouer pour arrêter et inverser la dérive actuelle vers l'apocalypse nucléaire.

Nous devons nous unir, comme nous l'avons fait auparavant, pour faire progresser la cause de la non-prolifération et du désarmement nucléaire. Tout comme le Canada a «inventé» le maintien de la paix en 1957 comme moyen de prévenir l'escalade des conflits, les Canadiens doivent maintenant inventer une nouvelle forme de sécurité mondiale dans laquelle l'humanité peut progresser sans constamment craindre d'être annihilée.

Comment entreprendre une tâche aussi gigantesque? Heureusement, beaucoup des éléments d'une

nouvelle conscience mondiale sont déjà en place. Le Traité de non-prolifération (TNP) constitue le pacte international le plus réussi du monde. En octobre 2006, l'Assemblée générale des Nations unies a voté par 168 voix contre quatre en faveur de l'abolition des armes nucléaires. Le Canada doit faire preuve d'un véritable leadership aux réunions du comité préparatoire du TNP, qui se dérouleront à Vienne du 30 avril au 11 mai.

Pour commencer, le Canada devrait retirer son appui aux politiques nucléaires de l'OTAN, en conflit direct avec nos obligations en vertu du TNP. À l'heure actuelle, il existe une contradiction intenable entre les engagements que nous avons pris aux termes du TNP et notre appartenance à une alliance qui a fait des armes nucléaires un élément clé de sa politique de sécurité. Après la fin de la guerre froide, il n'est plus rationnel d'affirmer que les armes nucléaires jouent un rôle central dans l'OTAN.

Plus tard cette année, les Canadiens pourront participer au cinquantenaire de la première réunion antinucléaire au Thinkers' Lodge de Pugwash, en Nouvelle-Écosse. Entre le 5 et le 7 juillet, le Pugwash Peace Exchange organisera une conférence internationale sur la revitalisation du désarmement nucléaire. Un centre international de la paix sera établi sur ce site symbolique, où des gens de tous les âges, de toutes les disciplines et de tous les coins de la planète pourront venir se renseigner sur la paix et sur les moyens de la consolider. Peut-être que la courageuse quête des Canadiens pour un monde sans armes nucléaires pourra faire de ce site notre monument de Vimy du XXI^e siècle, un site que tous les citoyens du monde pourront visiter dans 90 ans en disant que l'abolition des armes nucléaires a commencé là.



Denise Bombardier

À propos de l'Afghanistan

Les sondages l'indiquent: une majorité de Canadiens et une majorité encore plus forte de Québécois souhaitent le retrait de l'armée canadienne en Afghanistan. Les révélations de la dernière semaine à propos de la torture des prisonniers talibans par les services secrets afghans sous le regard détourné des autorités canadiennes qui ne pouvaient pas ignorer ces exactions ne servent qu'à apporter de l'eau au moulin de tous ceux qui souhaitent qu'on quitte ces lieux maudits où meurent nos soldats.

À vrai dire, les Canadiens refusent l'idée qu'on puisse sacrifier des vies à une cause quelle qu'elle soit, mais cela n'est pas toujours dit de façon aussi crue. Dans le cas de l'Afghanistan, par exemple, après avoir crié à l'horreur quand les talibans ont instauré le régime que l'on sait, on a accepté, lorsque ces derniers ont été renversés, d'envoyer des troupes pour assurer la paix, ce qui fut fait par le gouvernement libéral de l'époque. On voulait croire alors que nos soldats seraient des sortes d'agents de la paix, des espèces d'humanitaires en uniforme, émissaires de notre culture pacifiste.

Or l'Afghanistan, que ce soit sous les talibans ou sous la gouverne du président Karzai, appuyé par les pays occidentaux, demeure le lieu d'une culture à l'opposé de la nôtre, où on ne s'embarrasse pas de droits de la personne quand il s'agit de traiter les ennemis. De plus, le président Karzai, aussi ouvert et amical qu'il s'affiche, contrôle bien peu son pays divisé en fiefs féodaux et tribaux. Nos soldats, pris entre deux feux, ont dû choisir leur camp. Ce fut donc «la guerre, yes sir!», pour citer le romancier Roch Carrier. Quant à nos responsables politiques, leur naïveté devient criminelle dans ce cas de figure.

En fait, les débats sur l'Afghanistan éclairent notre refus d'assumer des interventions armées dans le monde d'aujourd'hui, où on doit oublier ce rôle de tampon entre factions, comme les forces internationales ont pu le jouer dans l'ex-Yougoslavie ou à Chypre à une autre époque. La réalité du XXI^e siècle est tout autre. Ce ne sont plus des pays qui s'affrontent mais des clans, des tribus, des rebelles, et toute intervention de notre part se soldera par le sang versé de nos soldats. Le général Roméo Dallaire a bien posé le problème de ce pacifisme qui comprend sa dose d'hypocrisie déguisée en naïveté.

On se scandalise avec force et à juste titre du génocide en cours au Darfour. Mais qui, au Canada, au nom des valeurs mises en avant par tous les opposants à notre présence en Afghanistan, est prêt à faire la guerre au Soudan et à affronter par la même occasion la Chine, très présente là-bas à cause des ressources minières ainsi qu'ailleurs en Afrique, qui reste de glace, s'en étonnera-t-on, devant les exactions de toutes sortes? Cette Chine, on le sait, enthousiasme par son marché notre monde des affaires à la recherche de clients planétaires. Sur le plan international, le Canada veut jouer à la pureté pour lui-même en laissant ses alliés se salir les mains ou se les ensanglanter. Ces derniers s'agaceront bientôt de ces prétentions, car il y a un prix à payer lorsqu'on appartient à un système d'alliances. On ne peut pas bénéficier de tous les avantages et se retirer en cas de conflit.

En fait, de plus en plus de gens se sont laissés convaincre que le Canada n'a pas besoin d'armée. Plusieurs estiment que les troupes ne devraient servir qu'en cas de catastrophes naturelles ici ou dans le monde, comme lors de tsunamis ou de tremblements de terre. Pour beaucoup de gens, toutes ces présences canadiennes à l'étranger coûtent trop cher, qu'il s'agisse des missions diplomatiques, d'ambassades, de participations au sein d'organisations internationales et à plus forte raison de déploiement de troupes.

Il existe un fort courant isolationniste drapé dans un discours pseudo vertueux de politiciens démagogiques, en particulier s'ils appartiennent à des formations qui ne risquent guère de se retrouver au pouvoir et, du même coup, d'avoir à gérer une politique étrangère.

Enfin et malgré tout, il faut s'alarmer de ce qui semble bien être une incompétence récurrente des ministres conservateurs, des responsables de la politique étrangère du Canada. Vu de l'extérieur, le PQ apparaît ainsi dirigé par des amateurs, bon enfant, certes, mais dépassés par la complexité des problèmes. On semble souvent porté à oublier que gérer la politique est aussi affaire de compétence et de talent. Si l'orientation politique est une question de vision qui repose sur un système de valeurs, ne pouvant donc être évaluée selon des notions de compétence, son application repose par contre sur les qualités personnelles et intellectuelles de ceux qui en sont responsables. Depuis plusieurs mois, les relations étrangères du Canada n'ont pas eu, à cet égard, les dirigeants que les enjeux commandaient.

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Un parti «gâté pourri»

BENOÎT GIGNAC

Membre du Parti québécois et ex-attaché politique dans les cabinets de Jacques Parizeau, Pierre Marc Johnson et Rodrigue Biron

Comme un enfant-roi qui piaffe devant le jouet qu'on lui retire, le Parti québécois (PQ) est encore à remettre la question de la souveraineté au cœur de son existence. Les leçons du passé ne porteront pas fruits. Personne ne parle, par exemple, de ce qui arriva entre 1983 et 1987 au sein de cette formation politique.

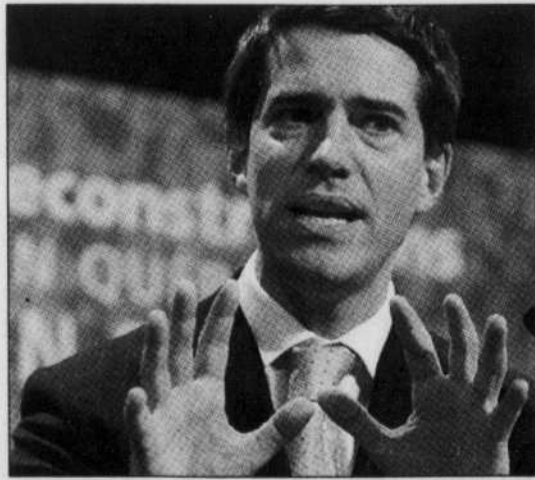
René Lévesque et Pierre Marc Johnson, ainsi qu'une bonne majorité du caucus ayant pris acte du résultat du référendum du 20 mai 1980, tentèrent à cette époque d'amener le parti dans une forme de renouveau qui fut rejetée par les «purs et durs».

Ces derniers livrèrent bataille sur la base du fait qu'avec toutes ces idées de «beau risque», d'aspiration à une société toujours plus juste, plus ouverte, toutes des choses secondaires auxquelles il fallait continuer de travailler, la «cause» prenait du retard.

M. Lévesque décida alors de quitter le parti, épuisé surtout de cette bataille lancinant sur la souveraineté avec ou sans trait d'union. Quelle fut la part de responsabilité des «enfants-rois» dans ce départ-gâché? Un homme n'est pas une cause, se dirent-ils. Alors qu'il s'en aille, nous voulons notre hochet.

C'est alors que le parti appela Pierre Marc Johnson en renfort. On savait pourtant où il logeait avec son «af firmation nationale». Qu'à cela ne tienne: il était populaire et moderne! En attendant, on s'en contenterait.

Le temps de perdre un scrutin général et on fit «la job» au jeune premier qui, avouant ne pas avoir le désir



ARCHIVES REUTERS

Au tour d'André Boisclair d'être remis en question.

de résister à ce genre d'assaut, rentra dans ses terres.

Combien de chefs?

En 22 ans, le PQ aura eu raison de quatre chefs de première envergure, contre deux pour les libéraux en 35 ans (Claude Ryan et Daniel Johnson). Tous les chefs du PQ, sauf Jacques Parizeau, se sont échinés sur la question de la souveraineté. Et encore une fois, cet incroyable parti est à remettre son chef en question, entre autres parce que plusieurs pensent qu'il n'a pas ce qu'il faut pour mener le peuple vers sa destinée et qu'il ne sait pas, lui non plus, s'il va donner

son jouet à l'enfant. M. Boisclair a-t-il l'envergure de ses prédécesseurs?

Il n'est pas de la même eau ni de la même génération, ce qui ne le disqualifie pas pour autant. M. Boisclair ressemble à Jean Charest, Mario Dumont, Stéphane Dion et Pauline Marois. Ces gens n'ont connu que la politique ou à peu près. Cela ne les rend pas inaptes à gouverner, au contraire.

Mais voyez-vous, quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Et si ce qui arrive était avant tout la faute du parti? Ou est-il, ce PQ qui aurait pu faire en sorte que des gens comme Lévesque, Johnson, Bouchard et Landry continuent de donner le meilleur d'eux-mêmes en attendant le pays?

Pendant ses 20 premières années, le Parti québécois a incarné une option réaliste de centre-gauche, social-démocrate. Par la suite, obnubilé par la question nationale, il a mangé à tous les râteliers et a mis de côté ce qui faisait en sorte que bien des gens votaient pour lui. Ceux-là votent aujourd'hui pour les verts, pour Québec solidaire, ou alors ils restent chez eux.

Le problème du PQ, c'est son programme, son projet gouvernemental confus et, de ce fait, sa position sur l'échiquier politique québécois.

Je ne sais pas si André Boisclair peut réussir à renouer son parti comme l'avait admirablement fait Daniel Johnson père avec l'Union nationale au début des années 60. Mais ce qui compte vraiment, c'est que le parti choisisse ce chantier mille fois plus urgent que celui de se retrouver «au concert des nations» avec un «coffre à outils».

Je ne sais pas si le PQ le veut. Il réfléchit présentement à la date du prochain référendum. Il suce encore son pouce, 20 ans plus tard. Bientôt marginal, le PQ? Peut-être bien. Encore un grand parti? Le temps presse.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clémentine Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué internet), Laurence Clavel (supplément), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (supplément), Louise-Madeleine Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précorat (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (directeur); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographie); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret Culture), Dominique Remy (supplément), Éric Desrochers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (supplément international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Émilie Parent Bouchard (communiqué à la rédaction); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Delorme, Patrick Cossette (Québec), Monique Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Émilie Parent Bouchard (communiqué à la rédaction); La documentation: Gilles Paré (directeur); Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernits, Olivier Zaida. INFORMATIQUES Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

PHILOSOPHIE

Darwin et l'immortalité de (l'idée de) Dieu

Le père des lois de l'évolution a donné naissance à un courant de pensée qui alimente depuis 150 ans les réflexions sur le sens de la vie et l'éthique sociale

La philosophie nous permet de mieux comprendre le monde actuel: tel est un des arguments les plus souvent évoqués par les professeurs de philo pour justifier l'enseignement de leur matière au collégial. *Le Devoir* leur a lancé le défi à eux, ainsi qu'à d'autres auteurs, de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un grand philosophe. Toutes les deux semaines, nous publions leur *Devoir de philo*.

DANIEL BARIL

Anthropologue, journaliste à l'Université de Montréal et auteur de *La grande illusion*; comment la sélection naturelle a créé l'idée de Dieu (*MultiMondes*)

Le début du XX^e siècle, marqué par les philosophes de la mort de Dieu, laissait présager un déclin inéluctable de la religion. Mais en ce début de XXI^e siècle, l'identité religieuse se porte très bien. Si notre débat sur les accommodements religieux montre que le Québécois tient à la laïcité, il révèle également que son appartenance catholique est encore bien vivante, comme le montre la polémique autour du crucifix à l'Assemblée nationale. La réalité fait donc mentir Marx, Nietzsche et Freud, trois penseurs qui ont été fortement marqués par l'une des plus grandes figures de l'histoire de la science, Charles Darwin. Sans être lui-même philosophe, le découvreur des lois de l'évolution a révolutionné la vision qu'a l'être humain de lui-même et a donné naissance à un courant de pensée — l'évolutionnisme — qui alimente depuis 150 ans les réflexions philosophiques sur le sens de la vie et l'éthique sociale.

Si Darwin revenait aujourd'hui, comment interpréterait-il la persistance de la religion qui, apparemment, semble défier les lois de la sélection naturelle?

Établissons d'une part que Darwin serait sans aucun doute athée. Bien qu'il utilisait le terme «agnostic» à la fin de sa vie, ce choix de vocabulaire visait à ne pas heurter les scrupules de la société victorienne et les convictions religieuses de son épouse. *«L'incrédulité gagna sur moi très lentement, mais elle fut à la fin, complète, écrit-il dans son Autobiographie. [...] Je n'ai jamais douté depuis, même une seule seconde, que ma conclusion ne fut correcte.»*

Évolutionnisme

Comme tout athée, Darwin a d'abord été croyant. Avant *L'Origine des espèces*, les évolutionnistes et Darwin lui-même considéraient que l'évolution faisait partie du plan divin, comme le croira plus tard Teilhard de Chardin et aujourd'hui le Vatican. *«Cette réflexion m'envahit fréquemment mais, en d'autres occasions, elle semble s'évanouir»,* répondit Darwin au duc d'Argyll qui soutenait que certains éléments de la nature semblaient «témoigner du dessein et de l'action d'une intelligence».

L'évolutionnisme scientifique d'aujourd'hui est inconciliable avec l'idée d'un dessein ou d'une finalité: selon les lois admises, l'évolution ne poursuit aucun but et la vie est une incessante adaptation à un environnement changeant.

L'intentionnalité que les croyants voient dans la vie montre que nous percevons et comprenons notre environnement à travers des facultés intellectuelles qui ont été sélectionnées pour gérer des rapports sociaux. Ce prisme déformant nous fait voir du social là où il n'y en a pas; c'est la source de notre anthropomorphisme intuitif difficilement répressible.

Cette interprétation de la religion en tant que phénomène naturel était déjà présente dans les écrits de Darwin. Dans *La Descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, il écrit que *«la croyance en des forces spirituelles partout répandues semble être universelle; elle procède apparemment d'un progrès considérable de la raison de l'homme, et d'un progrès encore plus grand de ses facultés d'imagination, de curiosité et d'étonnement.»*

La croyance en ces forces surnaturelles constitue le centre de toute religion et son universalité montre qu'il y a là plus qu'une simple production culturelle. Darwin la fait découler de notre capacité de raisonnement, c'est-à-dire cette faculté qui nous permet d'analyser les événements en termes de relations causales. Cette fonction déductive hautement adaptative permet d'anticiper ce qui pourra arriver et d'éviter

les dangers. Lorsque la cause d'un événement n'est pas immédiatement perceptible, notre intellect, qui a horreur du vide, se satisfait d'une réponse issue de notre imagination. Ces forces surnaturelles évolueront avec la culture pour donner le dieu des religions monothéistes. *«La croyance en des agents spirituels dut aisément se muer en croyance en un ou plusieurs dieux»,* poursuit Darwin. Dieu, comme cause première de tout, apparaît ainsi comme le produit de la raison.

La recherche de cause n'est pas le seul élément présent dans les croyances religieuses; ce processus va de pair avec la détection d'agents. Dans un groupe social, les événements ne sont pas des conséquences de principes abstraits: ils sont le fruit d'individus intentionnés. Selon Darwin, même les animaux sont animistes et attribuent les événements dont ils sont témoins à des agents. En observant son chien qui grognait lorsqu'un parolou bougeait au vent, Darwin estima que le chien avait *«raisonné d'une façon rapide et inconsciente, et déterminé qu'un mouvement sans aucune cause apparente indiquait la présence de quelque agent vivant étranger, et qu'aucun étranger n'avait le droit de se trouver sur son territoire.»*

Le chimpanzé réagit d'une façon semblable lors de violents orages: les mâles terrifiés par le tonnerre frappent les arbres et le sol avec des bâtons et poussent des cris exactement comme ils le font pour chasser un prédateur. Les chimpanzés semblent animaliser la nature à la manière de nos projections anthropomorphiques. C'est ce que les primatologues ont appelé la «danse de la pluie» et que certains ont comparé à la frayeur religieuse.

Chez l'humain, la psychologie développementale nous montre que le bébé de quelques mois attribue les propriétés du vivant aux objets animés, comme le chien de Darwin. C'est ce qu'on appelle la psychologie intuitive (ou naïve) et qui conduit l'enfant à attribuer des intentions aux objets animés. Cette perception sera renforcée par l'enseignement des croyances des parents qui, aux yeux de l'enfant, sont omniscients. *«Une croyance constamment inculquée durant les premières années de la vie, tandis que le cerveau est impressionnable, paraît presque acquérir la nature d'un instinct»,* écrivait Darwin en 1871, ce qui est confirmé par la neuropsychologie moderne.

Les agents spontanément créés deviennent ainsi, selon la culture, des esprits, des dieux ou des saints dotés d'intention à notre égard.

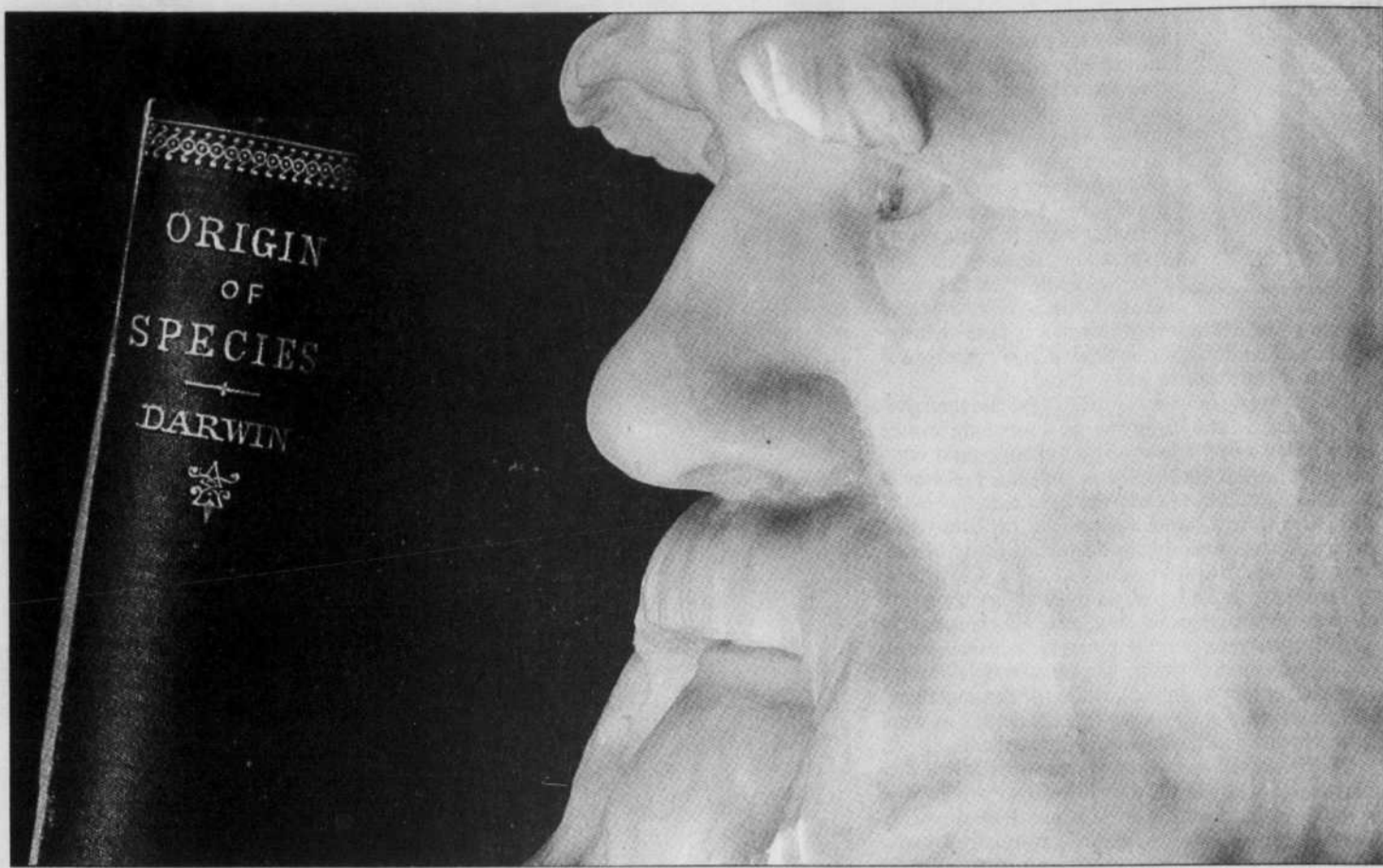
Interagir

La religion est également marquée par le rituel. Darwin situait ce comportement en continuité avec les habiletés intellectuelles précédentes. *«Les mêmes hautes facultés mentales qui ont tout d'abord conduit l'homme à croire en des agents spirituels invisibles [...] devaient le conduire infailliblement [...] à diverses étranges superstitions et coutumes.»* Les rituels des uns sont en effet superstitions aux yeux des autres.

Si l'être humain croit aux agents qu'il se crée, il est normal qu'il entre en relation avec eux et il le fait par les mêmes mécanismes cognitifs qu'il utilise dans ses rapports sociaux avec d'autres humains. Les rapports sociaux sont structurés autour des lois de l'échange: on n'a rien pour rien et si nous recevons quelque chose, nous sommes incités à donner en retour. Tout bénéfice doit se payer, sinon nous sommes des profiteurs et nous risquons l'exclusion du groupe social. C'est ce que les évolutionnistes appellent l'«algorithme darwinien».

Si nous voulons que la chasse soit bonne, éviter une sécheresse ou calmer un tremblement de terre, nous sommes spontanément portés à faire des offrandes aux êtres surnaturels de qui semblent dépendre ces réalités. Ainsi naît le rituel religieux qui demeure, avant toute chose, une demande d'aide.

Cette loi fondamentale du donnant-donnant n'est pas toujours apparente et l'être humain agit parfois



Un exemplaire de l'ouvrage *Origin of Species* figure devant le buste de Charles Darwin au Muséum d'histoire naturelle de Londres.

de façon altruiste. Cette autre habileté sociale adaptative, qui permet d'assurer la survie de nos descendants immédiats, est appelée «solidarité» en contexte politique et «amour du prochain» en contexte religieux. *«[Les règles morales] supérieures sont fondées sur les instincts sociaux et se rapportent au bien-être des autres»,* soulignait Darwin.

Cette règle est le cœur de la morale sociale que la religion vient renforcer. Dans une perspective darwinienne, ce n'est donc pas la religion qui crée la morale. La relation est plutôt inversée: les lois morales, qui sont celles structurant la vie de groupe, sont si fondamentales pour l'être humain que nous les sacralisons en les faisant découler d'une autorité surnaturelle.

Il y a aussi de la soumission dans toute religion, comme l'a de nouveau souligné le naturaliste: *«La dévotion religieuse [...] consiste en de l'amour, en une soumission complète à un être transcendant et mystérieux, en un fort sentiment de dépendance, de peur, de respect, de gratitude.»* Encore là, il s'agit d'une règle essentielle au bon fonctionnement de tout groupe. À défaut de pouvoir renverser l'autorité d'un chef, il est avantageux d'accepter de s'y soumettre; l'individu profitera ainsi de la cohésion et de la protection du groupe.

Sélection sexuelle

S'il revenait aujourd'hui, Darwin ne manquerait pas de remarquer que, dans nos sociétés laïcisées, les hommes et les femmes ont des attitudes différentes à l'égard de la religion. Quel que soit l'indicateur (croyance en Dieu, fréquentation des offices, prière en privé, degré de conviction, croyance aux esprits, etc.), les femmes affichent globalement une religiosité plus forte que celle des hommes. Cela est à l'image même du couple que formaient Charles Darwin et Emma Wedgwood. Darwin serait heureux de constater que les psychologues et les sociologues expliquent cette différence par l'écart entre hommes et femmes dans l'empathie, l'anxiété, la recherche d'entraide, l'agressivité, les comportements à risque et la recherche de pouvoir.

Les trois premières caractéristiques sont exprimées plus fortement par les personnes dont la personnalité est plus près d'un pôle comportemental féminin, alors que les trois autres le sont davantage par les hommes et les femmes qui sont plus près d'un prototype masculin: selon l'endroit où l'on se situe sur ce continuum, nous afficherons une religiosité forte ou faible. Mais les sociologues sont incapables d'expliquer pourquoi cela persiste malgré les différences culturelles.

Pour Darwin, cela repose sur la deuxième grande loi de l'évolution, soit la sélection sexuelle. Chez les mammifères, les mâles doivent se livrer à la compétition pour obtenir les faveurs des femelles qui se doivent, elles, d'être sélectives parce que leur investissement biologique dans la reproduction est infiniment plus grand que celui du mâle.

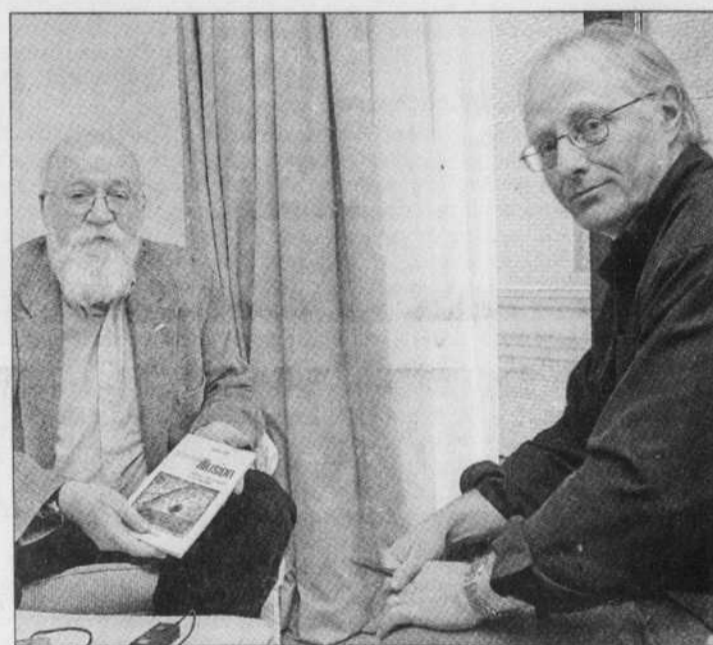
La compétition nécessite que les mâles n'aient pas peur de prendre des risques alors que les soins maternels assumés par les femelles exigent de l'empathie et de la retenue. Nous retrouvons dans ces lois de la nature les mêmes éléments que ceux retenus par les sociologues et les psychologues pour expliquer les

différences intersexes dans la religion. Ces différences montrent que la religion se situe dans le prolongement de nos fonctions sociales liées, dans ce cas-ci, à la reproduction et déjà identifiées par Darwin.

Un produit dérivé

La religion, dirait donc Darwin, découle à la fois de nos «facultés mentales supérieures» qui nous font créer des agents surnaturels, de nos «instincts sociaux» qui induisent de l'empathie envers nos proches, de nos mécanismes d'échanges sociaux basés sur le donnant-donnant et des lois de la reproduction.

Les éléments en cause trouvant des explications adaptatives en dehors de la religion, cette dernière apparaît comme un produit dérivé d'habiletés retenues par la sélection naturelle pour leur adaptation à la vie en groupe. Les fondements de ces habiletés étant biologiquement fixés dans les lois de l'espèce, il est normal que la religion persiste tout en évoluant culturellement.



Daniel Baril, à droite, en compagnie du philosophe darwinien Daniel Dennett.

→ en kiosque maintenant

Entrevue exclusive avec Noam Chomsky
Je parle, donc je suis

La mer sans poissons?

Arctique: la grande débâcle

Mai 2007

Québec Science

Tchin-tchin!

Fini les plaisirs coupables

Les chimistes nous préparent des drogues et des alcools sans risques pour la santé et tout aussi triquants.

4,95 \$
cybersciences.com

Le groupe de rock scientifique (n-1)

Abonnez-vous - informez-vous → www.cybersciences.com

514 521-5376 ou 1 866 828-9879